YOGA-Méditation Sézanne-Mœurs

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2026

Les présents :

Les membres du bureau : Mme Schumer Catherine Présidente, Mme Lecomte Valérie secrétaire, Mr Pascal Breda trésorier.

Notre professeur de Yoga, Mme Anne Moreau.

Madame, Annie Bouatou, adjointe à la Mairie de Mœurs-Verdey

Les adhérents : 17 adhérents dont 3 membres du bureau.

Pouvoirs : au nombre de 15

Le quorum étant atteint, La Présidente souhaite la bienvenue à Madame Annie Bouatou, adjointe à la Mairie de Mœurs-Verdey et la remercie de sa présence. La séance est ouverte à 20h10

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Renouvellement du bureau.
- Questions diverses.

Rapport moral par la Présidente :

Présentation du bureau :

Avant de commencer cette assemblée générale, je souhaite vous présenter le bureau :

- Pascal notre Trésorier,
- Valérie notre secrétaire
- Catherine notre Présidente.

Le bureau reste inchangé depuis sa mise en place en 2021.

Nous continuons à assurer son bon fonctionnement et souhaitons après cinq années d'engagement accueillir de nouvelles candidatures afin de renouveler et de renforcer notre équipe.

Nous faisons donc appel à toutes personnes qui souhaiteraient s'investir.

Merci de vous rapprocher de Pascal.

Remerciements :

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes, ainsi que celles qui ont pris le soin de nous transmettre leur procuration afin de participer à cette Assemblée Générale malgré leur indisponibilité.

Je souhaite également remercier les communes de Mœurs-Verdey et Sézanne pour la mise à disposition gratuite de la salle qui nous permet de pratiquer notre activité dans de bonnes conditions.

Un grand merci à Anne pour la qualité de son enseignement, son investissement et sa disponibilité tout au long de l'année, dans une ambiance agréable et bienveillante.

Je tiens également à remercier tout particulièrement Pascal, notre trésorier, dont la disponibilité et l'investissement sont vraiment essentiels au bon fonctionnement de notre association.

Merci à toutes et tous pour votre engagement et votre fidélité.

Bilan pour l'année 2025/2026 :

57 Inscrits, dont 10 nouvelles inscriptions.

Nous avons 10 yogis participant aux cours du lundi et jeudi.

Les effectifs sont encore en légère baisse par rapport à la saison 2024/2025.

Les activités réalisées sur l'année :

La participation au Forum des Associations qui a eu lieu le 5 Septembre à Sézanne, a permis de faire connaitre l'activité yoga et notre association YMSM.

Je passe la parole à Pascal pour le rapport financier.

Vote en séance du rapport moral : approuvé à l'unanimité.

Rapport financier par le trésorier

(Le détail des comptes sera disponible sur le site internet de l'association www.yoga-meditation-sm.fr et pourra être transmis sur demande aux adhérents non présents).

La comptabilité court du 1er septembre 2025 au 31 aout 2026. (Détail des comptes annexe 1)

Cotisations : le nombre d'inscriptions au cours de yoga baisse légèrement. 57 inscriptions pour la saison 2025/2026 contre 59 l'année précédente soit une baisse d'environ 4%. Petite baisse, mais encore une baisse.

Le cout total des inscriptions est en légère baisse. Et cette baisse a suffi, et pour la première fois, à ne pas pouvoir payer en totalité la rémunération d'Anne du mois de juin 2026. Nous avons dû puiser « dans notre cagnotte », certes un petit montant, environ 300 euros pour compléter sa rémunération.

Je pense que cette année 2026/2027 nous arriverons encore tout juste à payer les cours de notre professeure de yoga. Il faut en effet un minimum de 61 inscriptions. (57 inscrits ce 16 novembre). Il faut atteindre ce nombre, voire le dépassé surtout si vous continuez à parler « yoga » autour de vous. Nous distribuons à Anne la totalité du cout des inscriptions au cours moins les adhésions à l'association YMSM (4%). Cette somme sert à payer l'assurance, les frais de fonctionnement et à ne pas vous répercuter les frais de transport lors de l'achat de matériel.
La rentrée de cette année a vu un certain nombre d'anciens yogis ne pas se réinscrire au cours de yoga. Nous n'en connaissons pas toujours les raisons. Nous en avons compté 17 tout de même. Heureusement 14 nouveaux yogis sont arrivés car fin septembre nous étions inquiets sur l'avenir de notre association.
Jusqu'à présent le nombre de yogis à Mœurs et à Sézanne était quasiment identique mais cette année 2026/2027 on compte au maximum 29 yogis à Mœurs et 38 à Sézanne.

Nous vous rappelons que les cotisations au cours sont parmi les plus attractives de la région sézannaise compte tenu de la durée, un peu moins de 2 heures et de la qualité de l'enseignement. *Pour exemple Barbonne-Fayel, 110 euros pour une petite heure de cours et le cours a lieu le mardi matin.*

Ventes accessoires pour la pratique du yoga : Nous ne faisons aucun bénéfice, le matériel est acheté « au prix association » et nous prenons à notre charge les frais de port qui représente 12% du prix du matériel. Cette année le prix du matériel a très peu augmenté sauf pour les couvertures + 8% mais elles sont de bonne qualité.

Conclusion :

L'exercice 2025/2026 présente un solde positif de 2 163,10 euros identique à celui de 2021/2022, date à laquelle le nouveau bureau a pris ses fonctions. Cela démontre que la totalité des adhésions au cours est entièrement reversée à notre professeure et que nous ne faisons aucun bénéfice sur la vente de matériel.

Le livret A et le compte chèque présentent un solde positif.

Vote du rapport financier 2025-2026 en séance : approuvé à l'unanimité.

Election du bureau :

Le bureau fonctionne avec 3 bénévoles, la Présidente Catherine Schumer, le trésorier Pascal Breda, en charge aussi de l'informatique et du site internet et Valérie Lecomte, la secrétaire,

Se représentent

- Catherine Schumer
- Pascal Breda
- Valérie Lecomte

Le bureau est réélu à l'unanimité.

Questions diverses.

Que peut-on faire pour enrayer la baisse du nombre de yogis que l'on observe depuis plusieurs années ?
Question identique à celle de l'année dernière.
C'est la préoccupation première du bureau.
Cette année 2026/2027 nous stabilisons enfin la baisse au niveau de l'année dernière. Ce qui est bien. Mais il manque aujourd'hui 4 yogis pour pouvoir payer la rémunération d'Anne en juin 2027 soit environ 600 euros. Nous espérons le retour de quelques anciens yogis début 2027.
Nous sommes sur les réseaux sociaux, peut-être pas assez souvent, peut-être aussi que nous n'avons pas assez de connaissances du fonctionnement de tous ces réseaux. (Instagram, TikTok, Facebook…). Anne s'est proposée d'animer un peu plus la page Facebook. Nous avons publié sur Instagram, mais là aussi il faudrait l'animer plus encore.
Le site internet est régulièrement mis à jour et a permis quelques inscriptions de nouveaux yogis.
Nous avons distribué des centaines de flyers dans les boites aux lettres de nombreuses communes proches de Sézanne et mis des affiches dans Sézanne.
Nous sommes très visibles sur Internet, il suffit de taper « Yoga Sézanne Mœurs » pour voir apparaitre très rapidement notre page Facebook, les Pages jaunes, Google ainsi que le site internet.
Nous sommes conscients que de nombreuses associations sont dans le même cas, mais nous souhaitons et voulons continuer à vous proposer ces deux cours de yoga par semaine et surtout conserver notre excellente professeure de yoga.
Si parmi vous, des yogis ont des connaissances pour animer certains réseaux sociaux, nous ne sommes pas contre « un petit coup de main ». Mais nous restons persuadés que « le bouche à oreille » reste le meilleur réseau social. Surtout les yogis qui pratiquent depuis plusieurs années connaissent tous les bienfaits de ce yoga Iyengar et peuvent en parler autour d'eux, famille, amis, collègues de travail, etc… Nous savons que vous le faites déjà mais vous êtes nos meilleurs ambassadeurs.

La séance est terminée à 20h45.

Catherine SCHUMER	Valérie LECOMTE	Pascal BREDA
Présidente	Secrétaire	Trésorier

Annexe 1 : **compte de résultats 2025/2026.**

YOGA-Méditation Sézanne-Mœurs

Compte de résultat au 01 septembre 2026

Solde au 31 aout 2025 : 2 308,48 €

DEPENSES			RECETTES		
Assurances FFBA		151,00 €	Cotisations aux cours de yoga		9 388,80 €
Frais de fonctionnement (internet)		0,00 €	Mœurs-Verdey et Sézanne	9 388,80 €	
Rémunération enseignante		9 750,00 €	Adhésion à l'association YMSM		391,20 €
Achat divers (accessoires yoga, …)		1 216,58 €	Mœurs-Verdey et Sézanne	391,20 €	
Couvertures, tapis, sangles, briques, ...	1 216,58 €				
Accéssoire yoga occasion d'occasion	0,00 €				
Dépenses diverses			Recettes diverses (vente accessoires yoga)		1 061,00 €
			Vente accessoires yoga	1 061,00 €	
			Vente accessoires yoga occasion	0,00 €	
Frais financiers		55,50 €	Recettes financières		186,70 €
Frais bancaires CIC	45,50 €		Intérêts livret A	107,80 €	
Frais ANCV	10,00 €		Retrocession frais CIC	78,90 €	
Total des dépenses		11 173,08 €	Total des recettes		11 027,70 €

Résultat de l'exercice	-145,38 €
SOLDE au 1 septembre 2026	2 163,10 €

Solde des comptes bancaires au 01/09/2026	
Compte courant CIC	158,94 €
Livret A CIC	2 004,16 €
TOTAL	2 163,10 €